

Le Trait d'Union



Avril 2002 • n° 29

Dans ce Numéro

Vie Communale ◀

*L'accueil pré et post scolaire
Classe de neige au Collet d'Allevard
Le Carnaval des enfants de Baillon*

Associations ◀

*Local Jeunes
Amicale des pêcheurs
L'outil en Main*

Et aussi ◀

*La carte postale du mois
Conseil Municipal
L'agenda*



L'ABBAYE DE ROYAUMONT

Que l'on se représente un vaste carré de bâtiments distincts les uns des autres, mais dominés par l'unité d'architecture, et dont le centre était toujours la partie appelée le cloître ou les cloîtres. Autour de ce cloître de Royaumont se groupait et se développait cette véritable légion de constructions qui se levèrent au signal de Pierre de Montreuil, pour lesquelles Saint Louis porta des matériaux et dont le plan se déroulait de la manière suivante : du centre, on rayonnera vers la circonférence. Au centre donc les cloîtres. Au côté septentrional du cloître, l'église abbatiale déployait sa haute et légère masse, ses toits de tuile et d'ardoise ; c'était l'usage dans les constructions cisterciennes que le cloître fût au midi de l'église abbatiale dont il flanquait immédiatement le mur latéral ; et c'est ensuite autour de ce cloître que se trouvaient groupés les principaux services de l'abbaye. Le cimetière de Royaumont était abrité par le côté nord de l'église elle-même.

Extrait de « Histoire de Royaumont »
H. Duclos.

Parcours du Coeur le 26 mai
La municipalité d'Asnières sur Oise en collaboration avec l'Association de Cardiologie Ile de France, organise le dimanche 26 mai le « **PARCOURS DU CŒUR** ». Il s'agit d'un parcours de marche, de course à pied ou de VTT, adapté aux possibilités de chacun et pratiqué à son rythme. Il sera ouvert à tous en dehors de tout esprit de compétition. Retenez cette date dès à présent et venez en famille ou entre amis. DG

Conseil Municipal

Séance du 29 mars

Le Conseil Municipal vote l'augmentation du taux des 3 taxes locales (2,96 %) à l'exception de la taxe professionnelle :

- Taxe d'habitation : 12,13 % à 12,49 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties : 15,33 % à 15,78 %
- Taxe Foncière sur le non bâti : 61,40 % à 63,22 %

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune pour l'année 2002, budget qui s'équilibre comme suit :

• Section de Fonctionnement

Dépenses	2.075.721,34
Recettes	2.075.721,34

• Section Investissement

Dépenses	1.267.148,28
Recettes	1.267.148,28

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif et le compte de gestion de la Section Assainissement pour l'exercice 2001.

Le Conseil Municipal affecte le résultat d'exploitation 2001 du budget Assainissement figurant au compte administratif, soit 17.800,45 Euros, à

l'article 002 de la section d'Exploitation pour sa reprise au budget primitif 2002 de l'Assainissement.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2002 section Assainissement.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité l'ouverture d'un accueil pré et post scolaire à la rentrée 2002 à Asnières et d'un accueil pré scolaire à Baillon et fixe les tarifs (cf. article page 3).

Le Conseil sollicite l'aide du Département au titre du Fonds scolaire pour aménager la cour de l'école maternelle de Baillon.

Le Conseil Municipal propose que notre commune prenne en charge le remboursement des frais d'EDF (313,46 € TTC) supportés par le secteur paroissial Viarmes-Asnières-Noisy durant les travaux de réfection des combles et mise en valeur du chœur de l'église Saint-Rémy.

Le Conseil sollicite l'aide de la CAF du Val d'Oise pour financer les travaux nécessaires à la création des accueils pré et post scolaire (coût prévisionnel 9.975 €).

La légère augmentation (2,9673 %) des 3 taxes (Taxe d'Habitation - Taxe Foncier bâti - Taxe Foncier non-bâti) sera l'objet d'un commentaire détaillé dans le prochain numéro de votre Trait d'Union (n°30 - mai 2002).



Collecte des monstres *

Vendredi 3/05/2002



Collecte des verres

Vendredi 19/04/2002

Vendredi 3/05/2002

Vendredi 17/05/2002

Vie Pratique

Permanences de l'OPAH

Avril

Asnières : mardis 16 et 30

Viarmes : vendredis 12 et 26

* Lors de la collecte des encombrants, les pneus et les tôles ondulées en Amiante ne seront pas ramassés, pas plus que les déchets sous sacs plastiques.

ACCUEIL PRE ET POST SCOLAIRE :



CA VA DEMARRER !

Par décision du Conseil Municipal du 29 mars 02, l'accueil pré et post scolaire à Asnières sur Oise et pré scolaire à Baillon fonctionnera dès la rentrée scolaire de Septembre 2002. En effet, les représentants de la commune ont décidé d'ouvrir une structure d'accueil à Asnières et une structure d'accueil à Baillon.

Après le sondage réalisé en Novembre 2001 auprès des parents d'élèves, il a été demandé aux familles de concrétiser leur choix pour l'année scolaire 2002/2003 en effectuant la pré-inscription de leur enfant. Cette pré-inscription était déterminante d'une part, pour l'ouverture du service et d'autre part, l'ordre de priorité compte tenu du nombre limité de places.

Vous avez été nombreux à répondre, après la rentrée scolaire des vacances de février, à cette démarche de pré-inscription.

LA CLASSE DE NEIGE AU COLLET D'ALLEVARD

Un long voyage en car par une nuit froide de janvier, de la région parisienne aux alpes où nous attendent la neige et les montagnes...

Aux pieds des pentes enneigées, le car s'immobilise : tout le monde descend ! Au milieu des cris, des rires et des appels joyeux, chacun reprend son sac de voyage ; quel froid ! On grelotte ! vite au chalet dans les chambres chaudes ! Les « vacances » commencent...

Installés dans nos chambres respectives par groupes, chacun range ses affaires personnelles, puis l'on se réserve les skis, les bâtons, les chaussures, sans oublier de

NOS ANCIENS JOUENT AU LOTO !

(Lors du goûter de Pâques)



Cette mobilisation a été fondamentale pour la décision d'ouverture du service.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que la composition de la structure d'accueil d'Asnières sera la suivante :

- 12 enfants de primaire encadrés par un directeur/animateur,
- 16 enfants de maternelle encadrés par 2 animateurs.

soit 28 places disponibles.

La structure de Baillon sera la suivante :

- 12 enfants de primaire encadrés par un animateur,
- 8 enfants de maternelles encadrés par un animateur.

soit 20 places disponibles.

L'accueil fonctionnera le lundi, mardi, jeudi

TARIFS RETENUS :

ACCUEIL PRE ET POST SCOLAIRE ASNIERES	TARIF ENFANT (COMMUNE)	TARIF ENFANT (HORS COMMUNE)
Forfait « Année Scolaire »	750 €	930 €
Forfait semaine	28 €	35 €
Forfait semaine matin ou soir	14 €	17 €
Accueil matin	4 €	4.5 €
Accueil soir	4 €	4.5 €
ACCUEIL PRE SCOLAIRE BAILLON		
Forfait « Année Scolaire »	375 €	465 €
Forfait semaine (matin)	14 €	17 €
Accueil matin	4 €	4.5 €

prendre bonnets, gants et lunettes.

En marche pour le ski et les boules de neige !!! Première leçon de ski avec un moniteur : découverte des télésièges suspendus à un câble, qui grimpent lentement vers le sommet de la montagne. Une fois en haut, il faut se laisser glisser. Randonnée en montagne, visite d'une ferme qui fabrique du fromage, piscine, jeux de neige, construction de bonhommes de neige, luge, diapositives sur la montagne, comme c'est plaisant ! En plus, le soleil est au rendez-vous ! Hélas, tout a une fin et le séjour s'achève sur une soirée dansante...

Adieu pentes enneigées, air pur des cimes éblouissantes et folles glissades !!!

La classe de neige est terminée ...

Mais un jour peut-être, je retournerai aux sports d'hiver, car malgré quelques petites chutes, j'ai trouvé le ski très amusant et c'est un sport qui m'a beaucoup plu.



Le siège du SICTEUB - SIECCAO emménage à Asnières : Chemin de la Gueule à Vache - RD 922 - BP4 95270 Asnières sur Oise.

ETAT-CIVIL

Naissances

01/03/2002 : Eliot Thomas Clément VERDIER

18/03/2002 : Erwan Dimitri Maximilien PICOULEAU

Mariage

16/03/2002 : Christophe CHAPELLE & Clarence CAILLY

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Agence des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise communique :

Vous avez 58 ans et plus, prenez rendez-vous avec votre technicien conseil de l'agence Vexin au 01 55 45 83 00.

Votre retraite, préparons-la ensemble !

Pour l'ensemble de vos démarches administratives, consultez le site www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [autres liens](#)



AMICALE DES PÊCHEURS DE LA THÈVE ET DE L'YSIEUX

Comme chaque année, les élus de l'Amicale des Pêcheurs de la THÈVE et de L'YSIEUX et quelques adhérents se sont retrouvés au bord de la petite rivière sur la commune d'ASNIÈRES-SUR-OISE pour un nettoyage de printemps. Il ne s'agissait pas de transformer la rivière en un canal, mais de la débarrasser des débris venus de l'amont et de quelques arbres morts qui faisaient barrage. Les caches favorables aux poissons ont été soigneusement maintenues et c'est bien la raison pour laquelle la THÈVE reste une rivière très poissonneuse en espèces diverses.

Située à l'est du VAL d'OISE, dans le magnifique cadre de l'Abbaye de ROYAUMONT, la THÈVE est classée en deuxième catégorie, donc la pêche du brochet y est interdite, la truite ne pourra y être taquinée à la cuiller.

AVRIL

Agenda

Dimanche 21/04/2002 :

1er tour des élections présidentielles

MAI

Samedi 4/05/2002

De 14 à 19 heures : tournoi inter association organisé par l'association de Volley dans le gymnase de Viarmes

Dès 21 heures : Gala annuel de danse traditionnelle Sports & Loisirs à la Maison du Village

Dimanche 5/05/2002 :

2° tour des élections présidentielles

Peintres sur le motif (Asnières, Baillon, casse croûte à l'école de Baillon) / le Syndicat d'Initiative

Du mercredi 8 au dimanche 12/05/2002

Le CTVA organise un déplacement à Morcotte

Jeudi 9/05/2002 :

Brocante d'Asnières / l'association Fêtes & Loisirs

Exposition des Associations / le Syndicat d'Initiative

Samedi 25/05/2002 :

Ramassage de printemps

Dimanche 26/05/2002 :

Parcours du coeur (voir p.2)

CARNAVAL DES ENFANTS DE BAILLON

Une superbe fête sur le thème de la mer a été organisée par l'École du Bois Bonnet : défilé dans les rues, orchestre, danse et confettis pour les grands comme pour les petits ! Merci et bravo les enseignantes !

Toutes les photos du Carnaval sur le site Internet

www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique Trait d'Union.

LOCAL JEUNES

Situé au premier étage de la Maison du Village, le "local jeunes" fonctionne activement depuis janvier 2001 et accueille les jeunes Asniérois âgés de 14 ans et plus.

Animé par Fanny PARIS, emploi jeune de la commune, diplômée du B.A.F.A., ce local permet aux jeunes de se retrouver et de participer ensemble aux différentes activités proposées (jeux de société, parties de football, concours de baby-foot, soirées vidéo, sorties à thèmes, concerts, spectacles...).

L'adhésion à cette structure est de 7,60 Euros par an, une somme symbolique qui permet d'améliorer le fonctionnement au quotidien du local.

Rendez-vous sur place, vous en saurez plus !

Horaires d'ouverture : Mercredi de 14h00 à 19h00, Vendredi de 17h30 à 20h30 et Samedi de 14h00 à 20h00

Fanny PARIS / Didier GOURET

L'OUTIL EN MAIN

Cette association qui entame sa septième année d'existence fait un appel aux bénévoles et aux dons de matériel.



PARTICIPATIONS

Responsable édition : Eric Therry - **Articles :** Fanny Paris - Solange Gobet - Juliette Lefort - François Lapierre - Michel Collin

Didier Gouret - Philippe Marcot. **Ont également collaboré :** Tous les membres de la commission information - **Photos :** Anne Pinseau

Gérard Chapelle - Gilbert Glogowski - Association de la Pêche - **Correction :** Commission information.

Diffusion : Gérard Chapelle - **Conception artistique :** Euromovie **Impression :** Graphique 2000.

PROCHAINE PARUTION : LE 15 MAI 2002

Retrouvez le Trait d'Union en ligne sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr

